



**La Banque des Etats de l'Afrique centrale (Beac) prévoit un taux de croissance de 2,7% en 2019 contre 1,8 en 2018 et une maîtrise des pressions inflationnistes.**

C'est l'une des principales résolutions du Comité de politique monétaire (CPM) de la BEAC, qui a tenu vendredi passé à Yaoundé, sa 3e session ordinaire de l'année 2019.

Au cours de cette séance, le CPM a qui pris connaissance des perspectives macroéconomiques internationales et régionales, prévoit en 2019, un taux de croissance de 2,7% contre 1,8 en 2018 ; une maîtrise des pressions inflationnistes sous le seuil communautaire avec un taux d'inflation à 2,5% contre 2,2% en 2018 ; un excédent de solde budgétaire en 2018 qui remonterait à 0,1% en 2019 contre 0,3% en 2018 ; un creusement de déficit du compte courant passant de 2,75 du PIB en 2018 à 3,6% en 2019 et une expansion de la masse monétaire de 8,3% pour un taux de couverture extérieure de la monnaie qui se situerait autour de 68,5% à fin 2019.

Selon la Beac, au plan international, la croissance économique devrait ralentir en raison de la persistance des tensions commerciales entre la Chine et les USA et l'incertitude liée au Brexit, le recul de la production industrielle en Chine, la baisse de la confiance des entreprises et des consommateurs.

Au niveau sous régional, le CPM a passé en revue la situation économique et monétaire récente de la CEMAC ainsi que les perspectives à court terme. En 2019, l'activité économique des pays membres continuera de se relancer bien qu'à un rythme plus modéré qu'attendu. Après analyse du fonctionnement du marché monétaire et des facteurs de risques, pesant sur la stabilité monétaire la CPM a décidé de maintenir inchangé le taux d'intérêt d'appels d'offres à 3,5% ; Le taux de facilité du prêt marginal a 6,00% ;

Le taux de facilité de dépôt à 0,00% ; Et les coefficients des réserves obligatoires à 7,00% et 4,50% sur les exigüités à vue et à terme respectivement. Le CPM a également soutenu les mesures envisagées par la BEAC pour résorber la liquidité excédentaire des banques et a pris acte des actions de la BEAC en vue du renforcement du secteur financier et de l'amélioration du fonctionnement du marché interbancaire. Pour rappel, un sommet des chefs d'Etat de la communauté économique de l'Afrique centrale devrait se tenir du 21 au 23 novembre à Yaoundé, la capitale camerounaise.

Parmi les problématiques qui devraient figurer au menu des échanges entre les leaders de la sous-région, figure la question du Franc-CFA.

---